

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT



REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

DECRET N° 2000 - 7 DU 14 FEVRIER 2000
portant nomination des membres du secrétariat général du comité
de coordination du comité de suivi des accords de cessez-le-feu et
de cessation des hostilités en République du Congo.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

(_/u l'Acte fondamental ;
(_/u la loi n° 21-99 du 20 décembre 1999 portant amnistie des faits de guerre découlant des guerres civiles de 1993-1994, 1997 et 1998-1999 ;
(_/u l'accord du 16 novembre 1999 de cessation des hostilités en République du Congo ;
(_/u l'accord du 29 décembre 1999 de cessez-le-feu et de cessation des hostilités
(_/u le décret n° 2000 - 4 du 14 février 2000 portant création, organisation et fonctionnement du comité de suivi des accords de cessez-le feu et de cessation des hostilités en République du Congo
(_/u le décret n° 2000 - 5 du 14 février 2000 portant organisation et fonctionnement du secrétariat général du comité de coordination du comité de suivi des accords de cessez-le feu et de cessation des hostilités en République du Congo
(_/u le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du gouvernement ;
(_/u le décret n° 99-2 du 12 janvier 1999 portant organisation des intérimaires des membres du gouvernement ;

En Conseil des ministres

DECRETE :

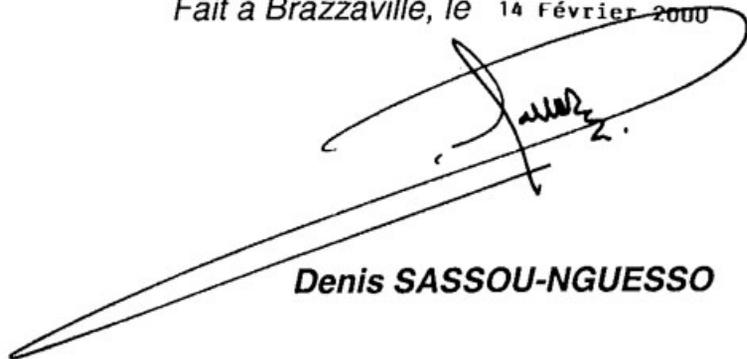
Article premier : Sont nommés au secrétariat général du comité de coordination du comité de suivi des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités en République du Congo :



- M.(Marius)MOUAMBENGA : secrétaire général ;
- M.(Lamy)NGUELE : secrétaire général adjoint

Articles 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 14 Février 2000

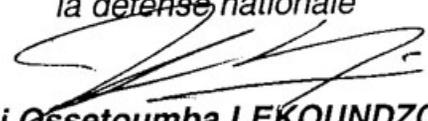


Denis SASSOU-NGUESSO

Par le Président de la République,

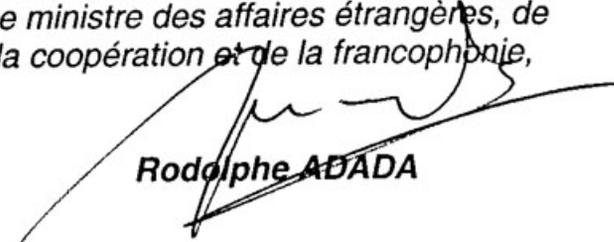
Pour le ministre de l'intérieur, de la sécurité et de l'administration du territoire, en mission :

Le ministre à la Présidence, chargé de la défense nationale



Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU

Le ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie,



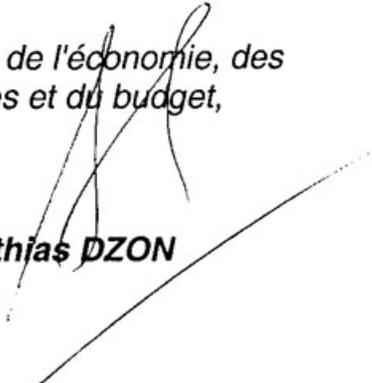
Rodolphe ADADA

Le ministre à la Présidence, chargé de la défense nationale



Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU

Le ministre de l'économie, des finances et du budget,



Mathias DZON